Zeitschrift: Der Schweizer Familienforscher = Le généalogiste suisse
Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung
Band: 24 (1957)
Heft: 8-9

Artikel: La famille Bergeon
Autor: Pettavel, Jean
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-697539

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DER SCHWEIZER FAMILIENFORSCHER
LE GÉNÉALOGISTE SUISSE
Mitteilungen der Schweizerischen Gesellschaft für Familienforschung — *Bulletin de la Société suisse d'études généalogiques*
XXIV. JAHRGANG / ANNÉE — 1. OKTOBER 1957, Nr. 8/9

La famille Bergeon

D'après la conférence du Dr. Olivier Clottu par Jean Pettavel.

Deux familles de ce nom, mais appartenant toutes deux à la région de Morteau, sont venues s'établir chez nous. L'une déjà bourgeoise de Neuchâtel à la fin du XVe, l'autre fixée à la Chaux-du-Milieu un demi-siècle plus tard.

La première, éteinte au siècle dernier, dont le Dr. Olivier Clottu de St. Blaise a dressé une généalogie assez complète, a comme ancêtre Esthevenin Berjon, de Velard (Villers-le-Lac) au Val de Morteau, disparu avant 1488. Cette année-là, son fils Gerard Bergeon dit Peter épouse en premières noces Vuillemette, veuve de Pierre Peter. Sa seconde femme sera Bendithe Guaiffaly, veuve de Hans Guitringer de Soleure.

Claude, l'un de ses cinq enfants, deviendra par son mariage avec Marguerite, fille de Peter Claus meunier de Serrières, contracté vers 1541, propriétaire des Moulins du Bas, disparus depuis une trentaine d'années seulement. Peter Claus de Willisau, son beau-père, avait obtenue de Philippe de Hochberg par concession du 10 avril 1498: «assavoir une place estant en nostre riviere de la Sarriere au lieu entre les deux rux ainsi que la dite riviere se separe . . . . pour sur icelle povoir ediffier une pourprise de maisonement et couverture soubz laquelle il puisse dresser et lever une roue servant a une moliere et aultres engins que luy plaira . . .» Lorsqu'en 1886, les Moulins du Bas, passaient de la famille Rod à MM. Voegeli frères derniers propriétaires, ceux-ci bénéficiaient encore de l'antique concession, en même temps que d'un droit accordé en 1507 au même Claus Peter, pour l'aménagement d'une raisse (scie).

A la mort de Claude Bergeon, les moulins furent repris par son fils Emer, dont à vrai dire on ne sait pas grand chose, sinon qu'il avait obtenu le 25 décembre 1591 de Marie de Bourbon, la per-

mission de les développer: «avons permis et octroyé de faire bastir, construire et edifier . . . les dicts deux moulins et deux rebates selon les usances et coustumes pratiquee en ce dict Comté . . . et avons faict le present bail et accensement au dict Emer Bourgeon moyennant la quantité de six muyds de bled froment . . . une livre de cyre et un porc iceluy aprecié a un escu d'or du coing de France . . . et cent livres de chenesve».

D'un mariage dont on ne retrouve aucun indice, Emer Bergeon avait eu six enfants. Deux de ses filles s'uniront à des usiniers proches voisins, soit à François Cornu meunier et à Friedrich Berchtold serrurier. Son fils Jean, allié Orsely Rossel se fixe à Vevey, alors que Michel succèdera à son père à la tête des entreprises de Serrières. A sa mort en 1598, Marie Royet sa veuve en continuera l'exploitation quelque temps seulement, c'est-à-dire jusqu'à son remariage avec Jonas Jaquemet, bourgeois de Neuchâtel, hôte à Moudon. Soit dit en passant, Marie Royet était la fille du pasteur Antoine Royet, originaire de Lyon, auteur d'un ouvrage peu connu sur la peste.

Il semble bien que la mort prématurée de Michel Bergeon fut préjudiciable à la bonne marche de l'entreprise familiale, car en 1605, elle fut l'objet d'une saisie. Elle passe alors entre les mains du trésorier général Abram Mouchet, puis dans celle de Jean Mouchet son unique fils, enlevé comme on le sait assez subitement, âgé de 37 ans seulement.

A la suite de circonstances qu'il faudrait pouvoir éclaircir, on retrouve le capitaine Jean Bergeon, fils aîné de Michel, peut-être las de guerroyer au service de la France, ayant réintégré les moulins paternels, dont lui et les siens n'avaient pas été complètement dépossédés. Il avait un frère Daniel, assez effacé; de ses deux soeurs, Marguerite deviendra la femme d'un bourgeois de Payerne Daniel Bellot, et Ysabel la femme du pasteur de Marnand Pierre Fabry. D'un premier mariage avec Ysabel Guyot, Jean Bergeon n'eut qu'une fille devenue châtelaine d'Essertines par son mari Pierre de Thienne. Mais Marguerite Rollin sa seconde femme lui donna cinq enfants.

Avec Jean-Michel fils aîne, l'ascension de la famille paraît atteindre son apogée. Jean-Jacques second fils (1649—1718) devenu receveur des IV mairies, fixé à Dombresson et mort sans descendance, léguera la totalité de ses biens à son neveu Charles-François. Samuel,

le cadet, allié Catherina Tschudy, servira la France, à l'exemple de son père, dans le regiment Stoffa. Quant aux filles Ysabelle et Marguerite, elles entreront toutes deux dans la famille Clerc dit Guy.

L'avocat Jean-Michel Bergeon (1641—1694) nommé receveur des IV mairies à 27 ans déjà, puis châtelain du Landeron en 1685, maire de Neuchâtel et conseiller d'Etat en 1687, fut anobli cette même année: «Jules de Bourbon, Prince de Condé etc . . curateur honoraire de Monsieur le Duc de Longueville nôtre cousin, Prince Souverain des Comtez de Neuchâtel et Valangin en Suisse, désirant de donner des marques de satisfaction que nous avons du bon et louable rapport qui nous a esté de la personne de Jean Michel Bergeon, bourgeois de Neuchâtel, et Châtelain du Landeron au service de nôtre dit cousin . .» L'année suivante, il avait épousé Suzanne, fille de noble Maurice Tribolet du Petit Conseil et d'Isabeau Chambrier.

En témoignage de reconnaissance, Charlotte de Neuchâtel, femme de Philippe Eugène d'Achey, offrit en 1680 à l'habile avocat qui lui fit gagner son procès au cours duquel la possession de la Seigneurie de Gorgier était en jeu, la propriété voisine du donjon, aujourd'hui immeuble Sandoz-Travers. A l'époque, cette construction, à l'entrée de laquelle se voient encore les armes Bergeon-Tribolet, servait aussi de grenier de la recette. Plus tard, elle sera acquise par la famille Sandoz, non sans passer par la famille Meuron.

Des nombreux enfants de Jean-Michel de Bergeon, citons Esabeau, devenue en 1694 la femme du pasteur David de Sandoz; Marguerite, qui en 1715 épousera le capitaine Charles Thellung de Courtelary; Esther alliée Henry Varnod, indendant des bâtiments; Salomé, alliée Louis Purry en 1706.

Charles-François enfin, seul fils, né en 1681, prolongera la famille puisque Marie-Alexandrine de Fride, fille du maire de Colmar, sa femme, lui donnera trois enfants. Personnage intrigant, Charles-François de Bergeon était dit-on doué de plus d'imagination que de jugement. Avec son intime ami Jean-Jacques de Merveilleux, il figure en 1707 parmi les contistes les plus zélés. A Neuchâtel aussi bien qu'à Paris, ils intriguaient sans relâche, et leurs menées paraissaient d'autant plus inquiétantes que des liens de parenté les unissaient avec de nombreux personnages officiels. S'étant enfui après l'échec de l'ultime tentative de 1734 en faveur du marquis de Nesle, il fut condamné à mort par contumace.

Sa fille Marie-Esabeau-Alexandrine et son mari le pasteur David de Rognon deviendront plus tard les beaux-parents du pasteur Henri-David Chaillet.

Quant à Jean-Michel-Henry son fils (1707—1753) il paraît avoir mené une vie beaucoup plus sage et retirée que son père. Elle s'écoulera à Dombresson, puis à Bevaix où il épouse en 1735 la fille du bourgmestre de Schaffhouse Melchior von Pfisterer. Son fils Charles-Melchior, devenu catholique par son mariage avec Marie-Louise Stroubel, vivra à Paris où, officier des Gardes suisses; il parviendra au grade d'aide-major en 1782. C'est avec ses enfants que s'éteindra la famille Bergeon issue d'Esthevenin.

Des précisions son données fort à propos par M. Alfred Schnegg archiviste de l'Etat sur les immeubles que possédèrent les Bergeon, précisions corroborées par d'intéressants parchemins et les testaments originaux.

Quellen zum Ursprung des neuen Geschlechtes Leuw von Ennetmoos, Stans und Oberdorf (NW)

Von Ferd. Niederberger, Stans.

Im «Der Schweizer Familienforscher» vom 1. Juli 1956 No. 5/6 Seite 73 wird zum Artikel «Leuw» im SGB X Seite 130 folgendes bemerkt:

«Gerade bei dem Stauffacherartikel ist es sehr zu begrüßen, daß der Herausgeber sich bemüht hat, in seinen eigenen Beiträgen seine Ausführungen in Anmerkungen aus den Quellen zu belegen. Leider ist das bei dem sonst recht interessanten, von Staatsarchivar F. Niederberger verfaßten Artikel Leuw aus dem Stamme Strübi bzw. Z'Rotz aus Nidwalden nicht der Fall. Und gerade da hätte man gerne die Belege für die Filiationen gehabt, wenn der Großvater 1396 Stifter ist, der Vater 1462 und der Sohn 1505 des Rates. Vergleicht man damit die einschlägigen Artikel Robert Durrers im HBLS, so stößt man auf Widersprüche ohne diese lösen zu können, eben weil man keine Ahnung hat, auf was für Quellen der Beitrag Leuw sich stützt».

1952 ist im Verlag Josef von Matt, Stans, das Heft XX der «Beiträge zur Geschichte Nidwaldens» erschienen, das Seite 22—32 eine Arbeit als «Kostprobe», über «550 Jahre Odermatt in einem Abstammungsnachweis» bringt. Dort sind in Fußnote 1 und 60 alle nid-